

La Présidente de l'Université de Lorraine

à

Mesdames et Messieurs les personnels Ingénieurs
Techniciens de Recherche et de Formation (ITRF)

Objet : Campagne 2025 de promotion par tableau d'avancement des personnels ITRF des catégories A et B

Réf. : Lignes directrices de gestion (LDG) UL relatives aux promotions et aux valorisations des parcours professionnels, révisées

Je vous informe de l'ouverture, au sein de l'Université de Lorraine, de la campagne d'avancement de grade des personnels ITRF des catégories A et B, au titre de l'année 2025.

Les candidatures au tableau d'avancement seront étudiées par le groupe de travail « promotion » UL, au regard des critères d'appréciations fixés par les LDG de l'établissement, avant d'être examinées par le Ministère.

A cet effet, notre université propose une formation spécifique à destination des personnels. Cette formation permet à chacun d'acquérir la méthodologie nécessaire à la rédaction du rapport d'activité et des différents organigrammes. En raison de la complexité de l'exercice, **il vous est vivement conseillé de réaliser ces formations** en amont du lancement de la campagne de promotion, soit en préparation de la campagne suivante.

Si vous êtes promouvable et que vous souhaitez candidater, je vous remercie de bien vouloir vous rapprocher de votre supérieur hiérarchique qui vous communiquera les informations nécessaires à la constitution de votre dossier (cf. annexes_UL_2d).

Votre supérieur hiérarchique vous précisera également la date à laquelle il souhaite recevoir votre dossier complet original pour transmission à la DMGRH. Un exemplaire complet de votre dossier signé devra vous être transmis par ses soins et l'avis concerté de la direction de votre structure devra obligatoirement y figurer.

Si vous êtes promouvable mais que vous ne souhaitez pas candidater, **vous n'avez plus à le formuler**.

La Direction de la Modernisation de la Gestion des Ressources Humaines reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.